



Procès-verbal de la séance du Conseil général **du 16 juin 2025 à 20h00**

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2025
3. Nominations et démissions
4. Comptes 2024
5. Arrêté pour un crédit complémentaire pour le plan d'aménagement local (PAL)
6. Information concernant l'extension du chauffage à distance
7. Informations du Conseil communal
8. Informations de chacune des commissions
9. Divers

Appel

Blaise ouvre la séance et passe directement la parole à Séverine qui procède à l'appel.

Sont présents en tant que membres du Conseil général : Natacha Tissot, Jérémy Rossier, Julie Schär, Jérémy Jean-Mairet, Jérôme Galli, Sophie Farine-Brunner, Alain Haldimann, Emily Faivre, Nicole Künzi et Blaise Fivaz

Absents et excusés : Curdin Jeanneret

Sont présents en tant que Conseil communal : Céline Grange, Jean-Denis Siegenthaler, Philippe Raval, Christophe Brunner et Jean-François Choffet

Séverine Dick-Boucard, Mégane Verdon (PV)

Séverine passe la parole à Blaise pour la suite de la séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2025

Le procès-verbal de la séance est accepté à l'unanimité. Le Conseil général remercie l'autrice.

Nominations et démissions

Nous n'avons reçu ni demande ni démission.

Jérémy Jean-Mairet nous indique qu'il a trouvé deux personnes intéressées.

Séverine indique qu'une de ces personnes a pris contact avec elle. Son dossier doit d'abord passer par le Conseil communal pour valider sa nomination.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Comptes 2024

Tout d'abord, Philippe tient à remercier les employées de l'administration et ses collègues du Conseil communal pour le travail effectué. Le Conseil communal reste confiant pour l'avenir.

Blaise passe la parole à Natacha qui procède à la lecture du rapport de la Commission financière relatif aux comptes 2024. Au nom de la Commission financière, Natacha remercie le Conseil communal et l'administration communale pour le travail effectué et recommande au Conseil général d'accepter les comptes qui bouclent avec **un déficit de Fr. 51'152.06**.

Blaise demande s'il y a des questions.

Emily demande pourquoi le coût de l'écolage a augmenté par rapport à ce qui était prévu au budget ?

Séverine répond qu'il suffit qu'il y ait une légère augmentation de l'effectif pour que le coût change.

Emily demande si le cercle scolaire est capable de justifier cette augmentation ?

Philippe répond que les prévisions des charges se font en début d'année mais que l'année scolaire piétine deux exercices.

Séverine ajoute que l'augmentation des charges est expliquée en détail dans les commentaires des comptes.

Il n'y a pas d'autres questions.

Blaise procède à la lecture de l'arrêté relatif aux comptes 2024 et nous passons au vote.

L'arrêté est **ACCEPTÉ** à l'unanimité.

Blaise remercie l'administration communale et le Conseil communal pour le travail accompli. Au vu du rapport fiduciaire, nos comptes sont tenus à la perfection.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Arrêté pour un crédit complémentaire pour le plan d'aménagement local (PAL)

Blaise passe la parole à Jean-François.

Jean-François rappelle que notre PAL est établi en collaboration avec les deux autres communes de La Vallée et Urbaplan. Ce dernier nous donne entière satisfaction et respecte les montants que nous avons budgétés. En 2022, un cahier des charges devait être soumis au SAT. Nous avons dû mandaté un Bureau d'Aide aux Maîtres d'Ouvrages pour établir ce document. Quatre offres ont été demandées et finalement c'est Urbaplan qui a été choisi ce qui est idéal puisque tout reste au même endroit. En juin 2023, notre PAL a été transmis à l'Etat qui nous a remis son préavis de synthèse en juillet 2024. Ce document est indigeste et contient beaucoup de justificatifs et pesées d'intérêts qui induisent des surcoûts. Aucune modification majeure n'a été demandée mais Urbaplan a fait un travail acharné pour fournir tous les justificatifs demandés par l'Etat. Pour finaliser ce dossier, Urbaplan nous a fourni un plan des dépenses futures. L'inventaire nature, l'analyse et l'adoption du second préavis, la réception et l'adaptation du dossier selon les dernières exigences de l'Etat et la mise en place d'une réserve pour couvrir les éventuelles oppositions ne sont pas prévus dans le cahier des charges initial. Le Conseil communal n'est pas satisfait de devoir demander un crédit supplémentaire mais nous n'avons pas le choix. Un refus du Conseil général engendrerait l'arrêt du dossier. De plus, en cas de dépassement du délai imposé par l'Etat, la subvention ne pourra pas être obtenue.

Jean-François demande s'il y a des questions.

Blaise remarque encore que le l'Etat nous met toujours plus de frais sur le dos. Il indique également qu'en cas de refus, c'est trois ans de travail acharné fait dans le vide, la perte des investissements déjà réalisés et la perte de la subvention. Même si le Conseil général n'est pas satisfait de cette situation, nous n'avons pas d'autres choix que d'accepter le crédit supplémentaire.

Séverine s'est approchée d'autres communes et elles sont toutes dans la même situation que nous.

Alain indique que le Conseil général est dépité de cette situation qui devient inquiétante. Cette situation ne donne pas vraiment envie de s'investir pour l'avenir. Le Conseil communal fait un travail énorme sans rien avoir derrière. Il ne comprend pas pourquoi les communes ne disent rien.

Jean-François indique que malheureusement nous n'avons pas notre mot à dire.

Alain ajoute que malheureusement ils se retrouvent toujours au pied du mur sans avoir d'autres choix que d'accepter les choses. Il trouve la manière de procéder du canton malhonnête.

Philippe ajoute que pour d'autres communes, des zones économiques et des zones d'habitations sont prévues. Cela leur permettra de récupérer un peu d'argent. Pour notre part, ce genre de zones n'est pas possible puisque le canton a refusé.

Céline indique que l'acceptation du crédit complémentaire n'empêchera par le Conseil communal de continuer de se battre pour défendre les intérêts de la commune.

Christophe indique qu'il ne faut pas qu'on baisse les bras. Beaucoup d'autres projets sont encore en cours ou n'ont pas encore vu le jour. Il faut qu'on continue de se battre pour la commune.

Alain estime qu'il faudrait refuser le crédit complémentaire pour faire réagir le canton.

Jean-François indique que ce moyen ne fera ni chaud ni froid au canton puisque de toute manière nous sommes tenus par la loi d'avoir un PAL.

Alain pense aux capacités financières des communes par rapport à ces dépenses inutiles. Ce genre de dossier fait couler les finances des communes pour un bout de papier.

Jean-François indique qu'effectivement c'est compliqué. C'est déjà difficile de trouver de l'argent pour payer les factures courantes.

Jean-Denis indique que ça montre que le fonctionnement du canton est discutable. Personne n'est chargée de la surveillance des choses demandées et notamment de l'importance des choses qui souvent ne sont pas utiles. Toutes les communes sont dans la même situation que nous et à notre petite échelle nous ne pouvons rien faire.

Nicole trouve dommageable qu'on soit toujours mis au pied du mur à cause de l'Etat.

Jean-François indique qu'il y a eu beaucoup de mouvements au niveau du personnel du SAT et que ça a perturbé le dossier. De plus, les responsables de l'Etat ne vont jamais admettre qu'ils n'ont pas tout fait juste.

Nicole indique qu'elle ne votera pas favorablement et préfère s'abstenir. Il faut que le Conseil général montre qu'il accepte mais sans avoir le choix. Elle remercie le Conseil communal pour tout le travail accompli sur ce dossier. C'est impossible pour elle que ce crédit passe à l'unanimité puisque ça va nous mettre dans une situation financière catastrophique.

Emily indique qu'il faudra essayer de faire mieux lors du prochain PAL dans 15 ans. Est-ce qu'il est prévu de laisser une trace de tous les problèmes qu'on rencontre actuellement pour le futur.

Philippe répond qu'un PAL a déjà été fait il y a 25 ans et que son élaboration a été pire. Deux quartiers étaient ouverts à la construction et tout était refusé pour des petits détails insignifiants. Cependant, l'avantage des deux quartiers constructibles a fait que la commune a pu récupérer une partie de l'investissement en vendant les parcelles. Sur le futur PAL, aucune récupération de financement est possible. Encore une fois, le canton pousse les petites communes à la fusion avec ce genre de gros dossier.

Christophe indique qu'il faut quand même continuer à rester positif et penser au village et à son avenir.

Nicole répond que c'est bien pour ça qu'ils sont tous assis dans cette salle mais que s'est compliqué de pouvoir siéger quand la plupart des dépenses nous sont imposées et que ça plombe nos finances.

Blaise rappelle le slogan « un canton, un espace ». Il y a de fortes chances que certaines fusions nous soient imposées à l'avenir.

Il n'y a pas d'autres questions nous passons au vote.

L'arrêté pour un crédit complémentaire pour le PAL est **ACCEPTÉ** à 4 oui et 5 abstentions.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Information concernant l'extension du chauffage à distance

Blaise passe la parole à Jean-Denis.

Jean-Denis indique qu'ils ont fait une présentation du projet aux personnes qui sont déjà reliées et ceux qui pourraient l'être grâce à une extension. La chaudière actuelle a 25 ans et elle est souvent en panne. Nous avons également un délai au 31 juillet 2025 pour nous mettre aux normes au niveau des particules fines. Un changement est urgent et nous devons le faire intelligemment. L'extension est la plus favorable pour la commune mais c'est également la plus coûteuse. Cependant, elle nous permettra de partager les charges avec les autres utilisateurs et sur la quantité des KWH distribués. Le calcul des coûts n'est pas encore fait et le financement n'est pas encore trouvé. Le CAD doit s'autofinancer donc il n'a pas d'influence sur le résultat. Pour la suite, on attend les résultats du sondage fait auprès des personnes pouvant être concernées par l'extension, rechercher un financement, calculer le prix du KWH et trouver la manière de refacturer les coûts de raccordement. Une fois que tout ça sera fait, le projet sera présenté au Conseil général et le crédit nécessaire sera passé en votation.

Philippe ajoute que le Conseil général doit autoriser le Conseil communal à lever le frein à l'endettement. En cas d'acceptation, le projet sera présenté prochainement avec le passage en votation du crédit nécessaire pour le mener à bien. Le Service des communes et le Service financier de l'Etat ne sont pas opposés à ce projet ni à la levée du frein à l'endettement.

Philippe demande s'il y a des questions.

Jérôme a peur qu'on soit obligé d'augmenter les impôts pour compenser.

Jean-Denis répond que quelque chose doit être fait au niveau de cette chaudière qui est en fin de vie et que le frein à l'endettement devra de toute façon être levé. L'extension nous permettra d'avoir un prix du KWH plus favorable. Les coûts financiers et l'amortissement de l'installation seront intégrés dans le prix de revente de l'énergie. Pour cette option, il faut d'abord qu'on sache combien de personnes souhaitent être raccordées pour pouvoir faire les calculs.

Philippe ajoute que ce chapitre doit s'autofinancer. Une augmentation fiscale pour le compenser n'est pas possible

Jérémy Jean-Mairet demande quel est notre délai pour faire les travaux ?

Jean-Denis indique que le projet doit être finalisé en 2026 pour que nous puissions bénéficier d'une subvention. De plus, les personnes intéressées ont aussi des échéances à tenir.

Alain demande comment savoir qui va se raccorder au chauffage ?

Jean-Denis répond que les propriétaires des maisons raccordables doivent nous confirmer leur intérêt d'ici le 23 juin pour qu'on puisse être cohérent dans le projet final. Étant donné que nous ne pouvons pas encore calculer le prix du KWH, leur engagement n'est pas officiel.

Nicole demande s'il y avait beaucoup d'intérêts des personnes lors de la séance de présentation.

Céline répond que le ressenti du Conseil communal est plutôt positif.

Nicole indique que le risque avec le prix du KWH c'est que les gens se retirent du projet au dernier moment. C'est dommageable si au lieu de dix bâtiments à raccorder on se retrouve à la fin qu'avec deux.

Jean-François indique être personnellement intéressé à raccorder sa maison et que tous ceux qui étaient présents lors de cette séance l'étaient aussi. Il faudra calculer le prix du KWH mais tous les feux sont au vert.

Philippe ajoute que de toute manière des travaux doivent être faits et la chaudière doit être changée et d'ici peu on devra la mettre hors service puisqu'elle ne dispose pas de filtre à particules et ne sera plus aux normes.

Il n'y a plus de questions et nous passons au vote.

La dérogation du dépassement du frein à l'endettement est **ACCEPTÉE** à l'unanimité.

Informations du Conseil communal

Philippe

Police du feu

Les dossiers des visites à faire cet automne sont à disposition à l'administration communale. Les commissaires doivent fixer une date de visite et prendre contact avec Mégane pour qu'elle puisse préparer les avis de passage.

Philippe

Administration communale

Il y a eu de changement au niveau du taux d'occupation de nos employées. Mégane a baissé son taux de 20% et Séverine a augmenté de 10%. Un point sera fait dans quelque temps pour voir si cette manière de faire est bonne ou s'il faut prendre d'autres dispositions.

Philippe

Commission trafic

Lors de leur dernière séance, les rapports pour les abaissements de vitesse ont été validés et envoyés à la Commission POLPON. Nous sommes dans l'attente de leur retour.

Philippe

Police Neuchâteloise

Il y a eu un changement au niveau du commandement de la police de proximité du canton.

Philippe

Forêts

Une coupe de 200 sylvies est prévue pour cette année.

Christophe

ADCM

L'ADCM a payé les deux projecteurs pour le sapin de Noël. Une convention a été établie pour que les projecteurs soient à dispositions des sociétés locales et de la commune gratuitement.

Christophe

ACN

La loi sur les communes est en cours de révision. C'est une révision qui va durer et qui prend beaucoup d'énergie.

Christophe

CAPMN

L'association CAPMN a fusionné avec la RMN afin que ce soit plus facile pour tout le monde.

Christophe

Drainage

Les drainages du Cachot ont dû subir quelques travaux. Le montant des factures relatif à ces travaux seront compensés par le fond se trouvant au bilan. Ces frais n'impacteront pas les comptes 2025.

Christophe

SEVAB

Il y a eu une suspicion de pollution en janvier mais finalement c'était une fausse alerte. Quelques conduites doivent être réparées.

Christophe

Déchetterie

Les retours des habitants concernant la déchetterie des Ponts-de-Martel sont positifs. Par manque de place et de la durée d'ouverture c'est un peu le stress mais c'est faisable.

Christophe

SPA

Les SPA rencontrent des gros problèmes de financement et ils ont demandé de l'aide aux communes. Les SPA n'ont pas le choix et doivent accueillir les animaux en détresse, les nourrir, les soigner si besoin et les placer à l'adoption. La castration et la stérilisation est obligatoire et entièrement à leur charge. Une rencontre entre les SPA et le RMN est prévu pour essayer de trouver une solution.

Christophe

Paysage

Une séance de commission sera agendée après le Conseil général.

Jean-Denis

Temple

Lors de l'expertise nous avons trouvé quelques surprises. Une partie de la charpente est très endommagée. Les travaux sont reportés en 2026 et une bâche sera posée pour minimiser les dégâts.

Céline

Ecole

Une étude est toujours en cours concernant le calcul de répartition des frais de transports et autres entre les communes de La Vallée.

Céline

GRIPPOL

Une rencontre aura lieu la semaine prochaine et ils espèrent pouvoir signer une nouvelle convention.

Céline

CES

Céline est membre du CES du Locle et siège au bureau du CES en tant que représentante des communes de la Vallée.

Jean-François

Bâtiments communaux

Les travaux de rénovation de l'appartement de la Forge et du Vieux-Puits sont en cours. L'appartement n'a toujours pas de nouveau locataire.

Il n'y a pas de questions pour le Conseil communal, nous passons au point suivant.

Informations de chacune des commissions

Commission financière

Rien à signaler, tout a déjà été dit.

Commission développement

Julie rapporte que la commission se charge de l'entretien de la boîte à livres. Sur le terrain de Chante-Joux il a été décidé que certaines parties seront laissées en prairie et l'emplacement des bancs a été défini. Un panneau avec des règles de sécurité sera mis pour l'utilisation du terrain. Le chemin longeant la route ne sera finalement pas élargi. Un projet de panneaux d'indication des commerces locaux est en cours.

Commission urbanisme

Rien à signaler.

Commission de la police du feu et de la salubrité publique

Rien à signaler, tout a déjà été dit.

Commission énergie

Rien à signaler.

Commission école

Emily indique que les ateliers FSRM Kids continuent. Les dates des prochains camps de ski ont été choisies et les chalets ont été réservés du 12 au 16 janvier 2026.

Commission de naturalisation et d'agrégation

Rien à signaler.

Commission paysage

Nicole indique qu'ils doivent répertorier les arbres pour le PAL. Le ramassage des sapins de Noël a été fait en début d'année et s'est bien passé. Différents projets avec le groupe nature sont en études.

Commission trafic

Natacha indique qu'ils travaillent sur un projet de sensibilisation des conducteurs de la région. Ils sont preneurs d'idées s'il y en a.

Commission parcelle 848

Rien à signaler.

Commission temple

Blaise indique le projet des travaux à réaliser est en cours et qu'il faut qu'on trouve un moyen de sauver notre clocher.

Philippe indique que le Conseil communal est inquiet de ce que la population va penser de la pose de la bâche sur le clocher. Il faut qu'on coupe d'abord les arbres pour laisser sécher et faire les tavillons. Il y aura probablement une subvention cantonale et d'autres moyens de financement à aller chercher. Pour la bâche, la population va sûrement se poser des questions et faire des remarques.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Divers

Blaise rappelle au Conseil communal qu'il faut faire le nécessaire pour l'éclairage des passages pour piétons.

Philippe souhaite à tous des belles vacances d'été. Nous devons continuer à aller de l'avant malgré les obstacles. Il prend énormément de plaisir à travailler avec tout le monde.

Jérôme demande que les dates des commissions soient fixées avec un délai plus long et que les PV soient envoyés plus rapidement.

La séance est levée à 21h42.

ADMINISTRATION COMMUNALE

La collaboratrice administrative

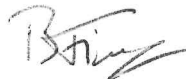
Mégane Verdon



AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Président

Blaise Fivaz



La Secrétaire

Emily Faivre

